

PRESS BOOK

SIGNATURE CONVENTION IAE

UNE CONVENTION AVEC LES EXPERTS-COMPTABLES ET COMMISSAIRES AU COMPTES

L'IAE a signé le 11 décembre dernier une nouvelle convention avec le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables (CROEC) et la Compagnie régionale des commissaires aux comptes (CRCC). Il s'agit de :

- Promouvoir la profession comptable et augmenter son attractivité auprès des jeunes ;
- Développer et diffuser des études et travaux de recherche réalisés en commun par des universitaires et des experts-comptables ;
- Mieux accompagner les étudiants dans leur professionnalisation en développant un réseau destiné à leur placement en stage ;
- Faciliter l'insertion des jeunes diplômés en travaillant pour que les formations de l'IAE soient davantage en adéquation avec les

besoins du secteur de la comptabilité et de l'audit.

La convention permettra aux futurs diplômés de l'expertise-comptable et du commissariat aux comptes d'accéder à un fonds documentaire unique en France : Bibliothèque. Grâce à un accès dématérialisé, les étudiants de l'IAE pourront ainsi consulter une base de données comprenant 96 000 références de documents dont 74 000 ouvrages, 7 500 mémoires d'expertise-comptable, 17 900 publications officielles et 62 500 articles. Sans oublier des ouvrages du CSOEC publiés par l'association Experts Comptables Services et de la CNCC [Compagnie nationale des commissaires aux comptes] publiés par la société CNCC Services.



Pascal Picard, directeur de l'IAE et Marcelino Burel, président du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables (CROEC).

L'IAE renforce ses relations avec les professions du chiffre

Le 11 décembre dernier, l'IAE Réunion, le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables et la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes ont renouvelé leur partenariat en signant une nouvelle convention.

Spécialisé dans l'enseignement en Sciences de Gestion, l'IAE dispense deux formations complémentaires dans le domaine de la comptabilité: la Licence Sciences et Techniques Comptables et Financières et le Master Comptabilité, Contrôle, Audit. Partenaires depuis 2009, l'IAE, le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables (CROEC) et la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes (CRCC) renforcent leurs relations afin de promouvoir la profession comptable et augmenter son attractivité auprès des jeunes. Un partenariat qui prévoit développer et diffuser des études et travaux de recherche réalisés en commun par des universitaires et des experts comptables, de mieux accompagner les étudiants dans leur professionnalisation en développant un réseau destiné à leur placement en stage.

Cette collaboration vise également à faciliter l'insertion des jeunes diplômés en travaillant à ce que les formations de l'IAE soient davantage en adéquation avec les besoins du secteur de la comptabilité et de l'audit.

"Le CROEC et la CRCC sont des acteurs majeurs dans le développement du secteur de la comptabilité et de l'audit à la Réunion. Les perspectives d'emploi des étudiants de ce



cursums sont très élevées, beaucoup d'entre eux ont une proposition d'embauche durant leur stage de fin d'étude dès l'obtention de leur diplôme" explique Pascal Picard, directeur de l'IAE Réunion.

Bibliothèque accessible aux étudiants

"Nous collaborons depuis de nombreuses années avec les établissements de l'enseignement supérieur dans le but de promouvoir les métiers de la comptabilité auprès des jeunes et de les accompagner dans leur professionnalisation. Nous y sommes très impliqués. Les experts-comptables dispensent des cours, participent aux jurys de fin d'année, accueillent les étudiants en stage et surtout

offrent des postes aux diplômés: 95 % de taux d'insertion professionnelle sur 12 mois en Master Comptable Contrôle Audit" explique Bernard Fontaine, Président du CRCC. La convention renouvelée permettra également aux futurs diplômés de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes d'accéder à un fonds documentaire unique en France: Bibliothèque. *"Bibliothèque est le centre de documentation des professions du chiffre. Son contenu porte sur de nombreuses thématiques correspondant aux missions de la profession: comptabilité, audit, pratiques professionnelles, droit social, droit fiscal, économie et finance, gestion et management. Grâce à un accès dématérialisé, les étudiants de l'IAE pourront ainsi consulter une base de données comprenant 96 000 références de documents, dont 74 000 ouvrages, 7 500 mémoires d'expertise comptable, 17 900 publications officielles et 62 500 articles ainsi que des ouvrages du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables publiés par l'association Experts-Comptables Services et de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes publiés par la société CNCC Services"* explique Marcelino Burel, président du CROEC.

MR



Cette convention renouvelle et renforce le partenariat entre l'IAE, école universitaire de Management, experts-comptables et commissaires aux comptes.

ÉCONOMIE

Partenariat gagnant-gagnant entre experts-comptables et l'IAE

Déjà formalisé en 2009, le partenariat entre l'école universitaire l'IAE, le Conseil régional de l'Ordre des Experts comptables (CROEC) et la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes (CRCC) a été renouvelé et renforcé. Parallèlement à l'accompagnement des étudiants dans leur professionnalisation et leur insertion, le partenariat vise à promouvoir le métier, développer et diffuser des études et des travaux de recherche. Nouveauté : le fonds documentaire des professions du chiffre, baptisé Bibliothèque, sera accessible à tous les étudiants de l'IAE via internet.

Plus de 93% d'insertion professionnelle : le taux d'emploi des étudiants du master Comptabilité, Contrôle, Audit (CCA) a de quoi faire pâlir d'autres filières. Spécialisé dans l'enseignement en sciences de gestion et en management, l'IAE dispense deux formations dans le domaine de la comptabilité, la licence Sciences et Techniques Comptables et Financières et le Master Comptabilité, Contrôle, Audit.

Chaque année, 30 étudiants sortent avec ce diplôme en poche et une majorité d'entre eux se voient proposer un poste à l'issue de leur stage de fin d'étude. La convention aide les étudiants à construire leur réseau, à établir des contacts directs avec des professionnels en poste et à s'ouvrir aux opportunités. Selon Nathalie Duran, la responsable du Master CCA, le bénéfice de ce partenariat entre entreprises et institut de formation est évident. "Dans l'IAE

où j'enseignais précédemment, il n'y avait pas de partenariat de ce type, le taux d'insertion professionnelle était de 50%", témoigne-t-elle.

"Cette convention est le signe d'une confiance mutuelle, d'une implication humaine allant bien au-delà de notre mission de partenariat", souligne Pascal Picard, directeur de l'IAE Réunion. Sur les 205 experts comptables installés sur l'île, 51 d'entre eux ont leur cabinet depuis moins de 5 ans. "Nous constatons que la profession rajeunit avec 24,2% de cabinets récents et se féminise", souligne Marcelino Burel, président du CROEC.

Un secteur qui embauche

La convention renouvelée entre ces trois acteurs vise aussi à promouvoir la profession comptable pour la rendre plus attractive. Car ce secteur d'activité continue d'embaucher, malgré une conjoncture économique plutôt morose.

Les experts-comptables comme les commissaires au compte sont des supports clés de l'entreprise, d'où la nécessité pour les futurs professionnels d'acquérir des connaissances et compétences dans le social, la finance, le droit et l'économie.

La nouvelle convention comprend un volet supplémentaire permettant aux futurs diplômés de disposer d'un accès total et dématérialisé au fonds Bibliothèque, base de données des professions du chiffre, comprenant 96 000 références de documents dont 74 000 ouvrages et 7500 mémoires.

"C'était dommage d'avoir bâti cette base de données qualitative et de ne pas en faire profiter l'ensemble des étudiants. La rendre accessible en ligne va permettre à tous de la consulter", s'est félicité Marcelino Burel. Cette convention ouvre donc une nouvelle période de partenariat entre professionnels et université.